Saramon
au coeur du Gers en Gascogne

Décembre 2022. N°40

# Saramon Infos

**Mairie de Saramon, 1 Grande Rue 32450 SARAMON**

**Tél : 05.62.65.40.19  Fax : 05.62.65.42.45**

**mairie.saramon@wanadoo.fr  www.mairie-saramon.fr**

**Lundi-mardi-jeudi : 9h-12h  13h30-16h30**

**Mercredi : 9h-12h Fermé l'après-midi**

**Vendredi : 9h-12h  13h30-15h30**

# Editorial

**Sommaire**

***L'Edito du Maire***

**Page 2**

***La Vie de la Commune***

**Pages 3 à 10**

***Communauté de Communes***

**Page 7**

***La Vie des Associations***

**Pages 10 à 19**

***Liste des associations***

**Page 20**

Chers saramonais et saramonaises,

L'année 2022 arrive à son terme. Il peut paraître difficile dans les conditions actuelles, à travers les enjeux climatiques, environnementaux, énergétiques, sanitaires et conflictuels, de rester optimiste, et pourtant à notre niveau municipal, le bilan est très positif.
L'année 2022 a connu l'aboutissement de projets importants pour la commune.
Ainsi, nous pouvons énumérer entre autres :
- L'ouverture du pôle de santé.
- La création du lotissement « quartier la croix rouge ».
- L'agrandissement de la cantine.
- La rénovation énergétique du bâtiment mairie et école maternelle.

Avec la même volonté, l'équipe municipale mettra en chantier pour 2023 une nouvelle vague de projets avec :
- La mise en accessibilité et sécurité de l'école.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques avec l'installation d'un éclairage LED au « quartier du château ».
- L'appel à un bureau d'études pour repenser l'aménagement routier et piétonnier de la rue des écoles.

En complément, la communauté des communes prévoit la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'installation d'une crèche.
En parallèle de cet ensemble de travaux, les membres des associations sportives et culturelles continuent à œuvrer à nos côtés pour maintenir un lien social dynamique. Mais certaines équipes peinent à maintenir l'ensemble des activités car l'engagement de nouveaux bénévoles se fait de plus en plus rare.
Pourtant, la vie d'un village ne peut se maintenir que par la participation active du plus grand nombre. Tout comme le pays a besoin d'énergie renouvelable, le village a besoin de renouveler l'énergie qui la fait vivre et nous espérons à travers ce courrier réveiller de nouvelles vocations associatives.
Enfin, je voudrais terminer par une pensée positive et optimiste pour l'avenir de notre village et exprimer à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2023.

**Nous vous invitons tous pour un moment de convivialité aux vœux de la municipalité qui aura lieu le Samedi 07 Janvier 2023 à 18h30 à la Salle des Fêtes.**

Bonnes fêtes de fin d'année !

Eric Balducci, Maire de Saramon

# Vœux 2023

Eric Balducci, Maire de Saramon et les élus ont le plaisir de vous convier aux vœux de la municipalité

Samedi 7 janvier 2023 à 18h30

Salle des Fêtes

# POLE DE SANTE LOTISSEMENT ECO-RESPONSABLE

Le 22 octobre dernier a eu lieu l'inauguration du pôle de santé et du lotissement éco-responsable. Etaient présents des représentants des collectivités territoriales partenaires, des professionnels de santé, des membres de l'ancien et de l'actuel Conseil Municipal, des associations locales et des entreprises qui ont mené les travaux . Au programme : découpage du ruban, visites des lieux. Un apéritif dînatoire a clôturé cet évènement.

## SOBRIETE ENERGETIQUE

### Passage à l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public

Dans le cadre du plan sobriété, une réflexion a été engagée par le Conseil Municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à **une extinction nocturne totale ou partielle de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune.** Par délibération en date du 18 Octobre 2022, le Conseil Municipal a opté dans un premier temps pour une **extinction nocturne partielle.** La décision a été prise d'éteindre partiellement car les réseaux LED et non LED sont « entremêlés » nécessitant des adaptations techniques coûteuses. Outre la volonté de la municipalité d'initier une première action en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement et particulièrement à la lutte contre les nuisances lumineuses. D'après les retours d'expériences menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction partielle de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable sur la sécurité dans la mesure où les zones à risque restent éclairées (croisement, places, …). **Cette extinction nocturne partielle concernera environ 30 % des luminaires existants sur l'ensemble du village pour une mise en œuvre d'ici la fin de l'année.** En parallèle, la commune continue son plan pluriannuel d'investissement pour le changement des luminaires « lampes sodium ou à mercure », très énergivores, par des luminaires LED, plus sobres et équipés de variateurs d'intensité permettant un abaissement de la luminosité durant la nuit, comme sur le nouveau lotissement et prochainement le quartier du château.

## TRAVAUX EN COURS

***Des travaux sont effectués par la CITEL pour l'enfouissement des réseaux et le remplacement du transformateur électrique au niveau du parking route de Lombez. Le syndicat des eaux de la Barousse interviendra également dans le cadre de l'amélioration de son réseau de distribution. Zones concernées : Quartier du château, Chemin de ronde, Rue du casal commun, Place St Joseph.***

## VITRAUX

**La dernière phase de restauration des vitraux situés au niveau du chœur de l'église est en cours grâce à l'utilisation d'un matériel télescopique spécifique.**

## PONT BASCULE

**Remise en service du pont bascule**

Dans l'intérêt de maintenir l'offre de service du pont bascule aux utilisateurs (agriculteurs, transporteurs, entreprises), la municipalité a investi pour l'installation d'une nouvelle borne libre service du pont bascule située impasse la Peyrère en remplacement de l'ancienne borne devenue irréparable.

La mise en service du pont bascule est prévue au plus tard fin janvier 2023. Son usage s'effectue par un système de badge à venir retirer à la mairie.

Plusieurs formules de prix sont proposées : Badge pesée à l'unité, Badges avec 5/10/20/30 pesées avec tarif dégressif suivant la formule choisie.

Le coût de cet investissement est de 8548 € HT.

## LAGUNES

*Les conditions météorologiques ont été favorables pour mener à bien cette opération à exécuter au moins tous les dix ans afin de répondre aux normes définies par la police de l'eau. Il aura fallu deux semaines de pelle mécanique et un ballet de va et vient de semi-remorque pour venir à bout des 1000 tonnes de boues à extraire de la lagune principale. Ce chantier a été réalisé par SEDE Environnement pour un montant de plus de 110 000 € HT sur le budget communal assainissement.*

# MEDIATHEQUE

## Les sections de la médiathèque

***Espace Jeunesse*** : romans, albums, contes, BD, documentaires...
***Espace Adulte*** : romans, BD, documentaires...
***Fond Local*** **:** ouvrages sur notre région.
***Musicothèque*** : jazz, classique, variété française et internationale, histoires lues, musique du monde, jeunesse...
***Prêt de DVD.***

## Infos pratiques

Horaires d'ouverture : le samedi de 10h00 à 12h00 - second étage de la mairie – Place St Joseph
05 62 65 49 82 saramon.bibliotheque@wanadoo.fr

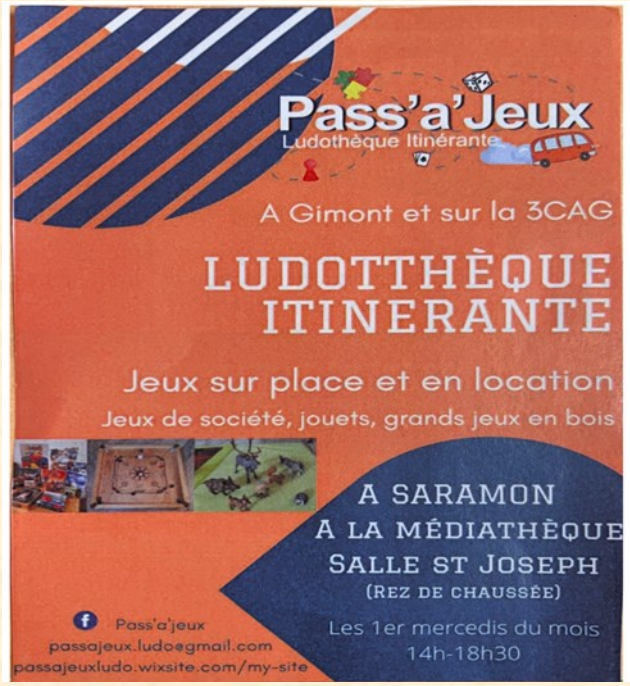

## Restauration scolaire. Cantine à 1 €

**À partir du 1er janvier 2023, mise en place d'une nouvelle tarification des repas.**

Le Gouvernement a récemment proposé la mise en place de la cantine à 1 € dans le cadre du plan pauvreté. L'objectif est de garantir aux familles en difficulté des repas équilibrés pour leurs enfants en milieu scolaire. Ce dispositif est mis en place par convention signée avec l'Etat. Une aide financière du Gouvernement sera versée à condition qu'une tarification sociale des cantines à trois tranches minimum soit mise en place et que la tranche la plus basse n'excède pas 1 €. **La tarification sociale est la suivante :**

**Tarif à 0.8 € si le quotient familial est inférieur ou égal à 499 €**

**Tarif à 1 € si le quotient familial est compris entre 500 et 1000 €**

**Tarif à 3.20 € si le quotient familial est supérieur à 1000 €.**

Pour en bénéficier, les familles devront fournir leur ***numéro et identifiant CAF ainsi que l'attestation de quotient familial***. Elles devront communiquer tout changement de situation au secrétariat de la Mairie.

Le dispositif est mis en place grâce à une convention triennale signé avec l'état. Cette tarification se renouvellera annuellement de façon tacite sauf modification par délibération du Conseil Municipal fixant de nouveaux tarifs ou bien décision de l'état décidant de modifier les termes de la convention.

3CAG COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ARRATS GIMONE

Le transfert des compétences « enfance et jeunesse » a été validé en conseil communautaire des Coteaux Arrats Gimone et en conseil municipal selon le calendrier suivant :

**La petite enfance au 1er septembre 2021**

**La jeunesse (ados) et l'extra scolaire au 1er janvier 2022**

**Le périscolaire (avant/après école et pause méridienne) au plus tard au 1er janvier 2023**

Alors que les compétences « enfance et jeunesse » seront transférées en totalité au 1er janvier 2023 à la communauté des communes dans le cadre d'une CTG (Convention Territoriale Globale) entre l'EPCI et la CAF, **la compétence école avec la cantine restera communale.**

## BASE DE LOISIRS

La chaleur estivale a entraîné une excellente fréquentation de la Base de Loisirs.

Plus de 25 000 entrées ont été comptabilisées.

# L'ECOLE

103 élèves sont inscrits à l'école mais suite à une baisse importante des effectifs sur 2 années consécutives, une classe a été fermée. Mme Bénédet assure la direction et enseigne en classe de GS/CP, elle est remplacée le lundi par Melle Lafont. Dans l'équipe enseignante, on retrouve Mme Manson et Melle Monlor dans la classe de PS/MS, Mme Bonnotte dans la classe de CE1 et Mme Laveran dans la classe de CE2/CM2. Mme Arranger a rejoint l'école dans la classe de CE2/CM1.

2 ATSEM, Melle Demblans et Mme Cazaban, et 4 AESH, Mme Burgersdijk, Mme Moulet, Mme Neau et Mme Sichi complètent l'équipe éducative.

*Sortie vélo, retour du bois de Saint Elix*

Depuis le début de l'année, les élèves ont pu participer à des sorties nature : **sortie vélo au bois de St Elix pour les cycles 2, visite d'une ferme pour les cycles 3 et classe découverte à Biscarrosse pour les élèves de CE1, CE2 et CM1.**

*Visite à la ferme*

Des sorties culturelles sont également prévues : cinéma, théâtre, musique et rencontres d'auteurs. Un spectacle financé par l'APE sera proposé aux élèves avant les vacances de Noël.

Les enseignantes remercient les parents et l'Association des Parents d'Elèves pour leur implication dans la vie de l'école, les municipalités pour leur aide financière et les associations sportives qui ont permis aux élèves de participer à une journée sportive au mois de septembre.

**Cette année nous aurons le plaisir de vous retrouver pour le traditionnel loto de l'école le samedi 4 février.**

***Les inscriptions pour les enfants nés en 2020 se feront en mairie dès le mois de février.***

*Biscarosse. .. L'océan !*

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'année écoulée a marqué la reprise des manifestations pour l'association des parents d'élèves.

En effet, après le succès des marchés de Noël en décembre 2021, nous avons pu proposer aux enfants de l'école la kermesse, pour leur plus grand plaisir. Au mois de juillet, après le spectacle de fin d'année de l'école, nous avons renoué avec les traditions en proposant des jeux pour les enfants sur le stade municipal ainsi qu'un repas où la convivialité était de mise. Grâce aux dons des commerçants que nous remercions, nous avons réalisé une belle tombola. Ainsi, après deux ans d'absence, la kermesse a été un franc succès. Ces réussites ont permis, entre autres, de contribuer aux financements de la classe découverte et du Spectacle de Noël qui sera proposé aux enfants de l'école de SARAMON au mois de décembre.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons déjà organisé au mois de novembre, la bourse aux jouets. Nous préparons maintenant les marchés de Noël qui se dérouleront les samedis 3, 10 et 17 décembre pour lesquels nous vous souhaitons nombreux.

**D'autres manifestations sont à ce jour en réflexion pour les mois à venir, comme le Carnaval, une course d'orientation… et toujours notre kermesse.**

C'est toujours avec joie que nous nous mobilisons pour les enfants. Tous les parents désireux de s'investir et qui souhaitent se joindre aux membres du bureau sont les bienvenus afin de nous aider à mener à bien les prochains évènements. L'APE remercie tous les élèves, parents, enseignantes, l'ALAE et l'ensemble de son personnel, le Comité des fêtes et la Mairie qui nous ont suivis et permis d'organiser les manifestations.

Vous pouvez suivre nos actualités sur notre page Facebook, APE SARAMON. Contact : ape.saramon@gmail.com

## CENTRE DE LOISIRS

**Romain Planchon remplace Morgan Cazenave au poste de Directeur du Centre de Loisirs depuis le 1er septembre. Morgan prend le poste de référent Jeunes à la Communauté de Communes à Gimont.**

**Tous nos remerciements à Morgan pour son implication auprès des enfants de la commune ! Nous lui souhaitons une belle réussite dans sa nouvelle vie professionnelle.**

**Romain Planchon**

## Saison 2022 avec « Les Musicales des Coteaux de Gimone »

Après deux années particulièrement difficiles pour la culture, « Les Musicales des Coteaux de Gimone » ont proposé en 2022 une saison complète avec 11 concerts dont 4 dans le festival de juillet.

Le programme allant de l'Opéra au jazz cubain, en passant par les grands compositeurs classiques a ravi de très nombreux spectateurs, heureux de retrouver enfin nos belles soirées musicales.

Tous ces concerts ont eu lieu comme à l'accoutumée, dans nos petits villages et dans nos belles églises de nos coteaux. D'une qualité exceptionnelle, avec de grands instrumentistes de renommée internationale, le public venu nombreux ne s'y est pas trompé.

Dans la commune de Saramon, le 31 juillet au château du Karabé, le jeune et talentueux pianiste norvégien Jorn Skauge, nous a embarqués vers la Scandinavie, avec des légendes nordiques, ce fut délicieux et très apprécié de tous.

Nous remercions chaleureusement les communes de Saramon, Boulaur, Sémézies-Cachan, Saint Elix d'Astarac, Simorre, Villefranche, Lartigue, Castenau-Barbarens, Tournan, Betcave-Aguin, pour leur soutien et leur aide précieuse.

Nous tenons aussi à remercier tous les bénévoles et autres partenaires sans qui rien ne serait possible.

Pour continuer à partager ces plaisirs, nous vous donnons rendez-vous le 27 novembre pour le traditionnel repas des Master-class et en 2023 pour une nouvelle saison pleine de surprises !

Les Musicales des coteaux de Gimone - 32420 Betcave-Aguin

musicalesdescoteaux@gmail.com - tél : 06 72 16 20 91 - www.musicalesdescoteaux.fr

## CLUB ENTR'AMICS

Au travers de nos activités, nous souhaitons rompre l'isolement par des rencontres ludiques, culturelles, sportives et développer le mieux vivre ensemble.

Le club ENTR'AMICS Générations mouvement de Saramon est ouvert à toutes les générations, il n'y a pas de critère d'âge pour adhérer.

L'association anime de manière régulière trois créneaux d'activités :

- gymnastique douce le lundi
- belote le mardi
- création de tableaux, couture, jeux de société divers, promenade et causerie dans le cadre d'un après-midi détente le jeudi.

Elle organise chaque année 5 ou 6 repas, 5 ou 6 lotos ouverts au public, 3 sorties de proximité ou d'une journée. Tout cela dans une ambiance conviviale et amicale !

Pour plus de renseignements ou toute proposition d'activité nouvelle, prendre contact avec Arlette Augé, Présidente du club - tél. 05 62 65 41 78 ou 06 32 35 97 38.

# COMBO JAZZ 124

## Dans la famille musique, vous avez demandé le jazz ?

Le jazz, c'est l'ADN du Combo Jazz 124. Il y a environ quatre ans, il est né à Saramon du souhait de deux frères, Jacques et Philippe Dastugue, de leur envie de partager avec d'autres musiciens la musique qu'ils aiment en la jouant ensemble. Un petit groupe s'est alors formé sous la direction d'un trompettiste renommé, Pascal Sansas.

Aujourd'hui, le petit groupe est devenu grand. Composé d'environ vingt-cinq musiciens, il a une structure de big band, avec surtout des saxophones, des trompettes et des trombones. Mais il accueille aussi des instruments moins représentés dans les big bands : violon, guitare, flûte et un chanteur… Quant au qualificatif de 124, il vient, bien sûr, de la célèbre route qui traverse notre département !

Le Combo Jazz 124 se produit sur de nombreuses scènes de la région, animant des soirées, des marchés, des après-midis dansants ou participant à des festivals comme Marciac sur une scène satellite. Il a aussi invité et accompagné des grands musiciens de jazz comme Aldo Guinard, Thibault Soulas et Nicolas Gardel.

Le grand atout de ce groupe réside dans son répertoire dynamique et éclectique : du jazz pur jus, mais aussi des morceaux aux accents latinos, du rock, des ballades jazzy, du swing. En fait, là où joue le Combo Jazz 124, on danse.

# LA SOCIETE PHILHARMONIQUE

## 2022 : enfin une année normale !

Depuis 2019, nous n'avions plus connu une année musicale pleine et entière. Ainsi cette année 2022 a pu se dérouler sans contrainte pour nos activités.

Nous avons repris le rythme normal de nos répétitions hebdomadaires, assuré l'animation des diverses dates commémoratives et participé activement au week-end de la fête de la St Victor (concert en l'église le vendredi soir, animation bandas et retraite aux flambeaux le samedi soir, sans oublier les processions et la messe du dimanche). Après la coupure due au COVID, nous avons reconstitué notre « Harmonie Junior » qui regroupe les élèves - enfants ou adultes - de l'école de musique.

Fin novembre, notre association fêtait sa sainte patronne, Sainte Cécile, avec son traditionnel concert. La première partie était assurée par l'Harmonie Junior puis la Philharmonie prenait le relais pour ce moment musical et amical. Le public très nombreux n'était pas en reste et un pot de l'amitié clôturait cette chaleureuse soirée d'automne.

**En préparation pour l'an prochain, un concert chez nos voisins de Sémézies-Cachan début janvier, suivi par les différentes échéances annuelles.**

Au seuil de 2023, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année..

Jean Pierre DAURIAC, Président

*Harmonie junior*

*Philharmonie*

# ASSOCIATION des ARTISANS COMMERCANTS et PROFESSIONS LIBERALES

Depuis plusieurs années, l'association des commerçants, artisans et professions libérales organise plusieurs manifestations.

**A l'occasion de la fête des mères, l'**association a offert 3 bons d'achat d'une valeur de 100€ à utiliser dans les commerces de Saramon, adhérents à l'association. Des bulletins de participation ont été mis à disposition des clients dans ces commerces. En l'espace de 8 jours, 750 bulletins ont été remplis pour gagner ces bons d'achat. Les trois gagnantes étaient de Saramon : Mme Danflous Maryse, Mme Villeneuve Nicole et Mme Tardivo Stéphanie.
Cette manifestation a été une belle réussite, nos clients ont été très contents. Cette initiative est à reconduire l'année prochaine.

**Samedi 3 septembre** a eu lieu notre **traditionnel marché nocturne.** De nombreux ambulants sont venus exposer ou vendre leurs produits. Les spécialistes de la restauration ont assuré de nombreux repas. Le beau temps était de la partie et l'ambiance était festive avec le groupe « Tyke ».

**Prochain rendez-vous** : traditionnel **« Noël au marché » le samedi 17 décembre 2022** avec le tirage de la tombola et les traditionnelles châtaignes grillées, le vin chaud et bien sûr la présence indispensable du Père Noël avec sa calèche.

# COMITE DES FETES

## *Communiqué*

**La municipalité s'associe au bureau du Comité des fêtes pour lancer un appel à tous les amoureux de la fête locale afin de renforcer le nouveau bureau et l'accompagner dans la préparation de la prochaine manifestation.**
**Les candidats désireux d'apporter leur engagement au soutien du bureau sont invités à contacter Marjorie Loraschi au 06.87.93.04.49.**

# ASSOCIATION DE CHASSE

***« La chasse a du plomb dans l'aile ! »***

La société de chasse « la Saint-Hubert des 2 vallées », Association depuis 2019, a pour territoire la commune de Saramon et la rive droite de celle Sémézies-Cachan simplement pour la chasse devant soi (les battues y sont exclues).

Son principal souci concerne la baisse du nombre de chasseurs. Et pourtant il faut remplir le cahier des charges battues afin de limiter la prolifération du grand gibier (chevreuil et sanglier), mais aussi du ragondin et du renard en battue administrative afin, d'une part, de préserver les cultures agricoles et d'autre part, de lutter contre les accidents sur le réseau routier.

Aussi, la FDC 32, fédération de chasse, nous a attribué 26 bracelets chevreuils payés 1066 €, ce qui représente un coût important par rapport aux montants des cotisations des 25 adhérents. Sans les aides financières de la FDC 32 et les aides en personnel du GIC, groupement intercommunal, nous ne pourrions plus faire cette gestion de solidarité car seuls cinq saramonais y participent.

Un autre souci apparaît : l'augmentation du gibier à lâcher avec l'obligation de se fournir en gibier sauvage pour la prochaine saison et sa suppression dès 2025. Pour cette raison, nous avons fait un effort, en mettant sur le terrain, 250 têtes en perdreaux et faisans, dans l'espoir qu'en fin de saison il reste quelques reproducteurs.

L'Association est animée par M. Alain Pujos, président, M. Paul Burgan, maire de Sémézies-Cachan, représentant les propriétaires, M. Louis Bonaldo coprésident et chef de battues, Mme Maryse Pujos, trésorière, Roger Fix , secrétaire et les membres du conseil d'administration : M. Michel Bonnotte, M. Nicolas Solirène et M. Daniel Puyol (assermenté piégeur). Tous ont été réélus pour un nouveau mandat de 3 ans le 28 août dernier afin que soient respectées les valeurs des propriétaires terriens, face à la chasse loisirs.

Profitant de cette publication, il est bon de rappeler que l'Association repose uniquement sur la collecte des droits de chasser légués par les propriétaires ou bailleurs. De nombreux propriétaires terriens ont changé ces dernières années et nous leurs lançons un appel afin de légaliser ces autorisations de chasser en matière de responsabilité en cas d'incident ou d'accident sur leur propriété.

Une opération de légalisation est en cours d'élaboration en mairie et nos délégués ne manqueront pas de vous rendre visite.

-(1) GIC groupement intercommunal (Bédéchan, Boulaur, Faget-Abbatial, Lartigue, Saint-Martin-Gimois, Saramon, Tirent-Pontéjac).

# LA BOULE LYONNAISE

La Boule lyonnaise est un beau sport et notre association met tout en œuvre pour le faire connaître et permettre à ses adhérents de le pratiquer dans les meilleures conditions.

C'est ainsi que nous accueillons des joueurs et joueuses de tous âges. Certains pratiquent en loisirs, d'autres en compétition. C'est d'ailleurs pour les sportifs qui achèvent une carrière dans un autre sport l'occasion de retrouver tous les plaisirs et efforts de la compétition.

Depuis la rentrée, de nouveaux joueurs sont venus rejoindre les pratiquants de la Boule Lyonnaise et, parmi eux, plusieurs féminines qui pourront notamment participer aux championnats du Gers double mixte qui seront organisés à Saramon, les 22 et 23 avril 2023. Toutes et tous ont pu constater que, finalement, les règles n'étaient pas si compliquées et qu'on pouvait prendre plaisir à participer aux parties acharnées qui réunissent les boulistes le mercredi après-midi de 15h à 17h, quand la météo le permet et le vendredi à la salle multisports à partir de 20h30. Ces rendez-vous sont ouverts à tous ceux qui veulent découvrir la Boule Lyonnaise.

Notre association ne manque pas une occasion de montrer l'intérêt de notre sport et c'est avec enthousiasme que nous avons accueilli 3 classes de l'école de Saramon dans le cadre de la journée nationale du sport scolaire.

Nous espérons d'ailleurs pouvoir animer un cycle de découverte de la Boule Lyonnaise dans le cadre des activités physiques et sportives de 2 classes au printemps.

Après les 3 jours de La Boule Lyonnaise du 23 au 25 septembre 2022 et après 3 ans d'absence, les Petits Pas Boulistes reviennent à Saramon le 20 novembre 2022.

Le championnat Départemental des AS du Gers, le Challenge de la Save et le concours Régional du 8 mai 2023 sont déjà sur l'agenda de tous nos licenciés(es).

Loisir ou compétition, le tout sous le signe de la convivialité, de bonnes raisons de nous rejoindre.

Contacts :

Marcel ESCALAS 06 80 25 36 22 marcel.escalas@orange.fr

Michel FAURE 06 29 49 30 31 fauremichel32@orange.fr

Yves BOULAY 06 71 53 76 54 boulay.yves.32@gmail.com

# FOOT : SPORTING CLUB SARAMONAIS

***Excellente saison 2021/2022 : L'équipe Sénior saramonaise est championne du Gers Deuxième division !***

Equipe 1

Equipe 2

Equipe 1

Equipe 5

**L'équipe associative :**

Président : René Dastugue

Vice-Président : Bernard Zanitoni

Trésorier : Sabine Poulvet

Trésorier adjoint : Ludovic Labedan

Secrétaire : Philippe Dastugue

Secrétaire adjoint : Chloé Neveux

Responsable jeunes : Hendrick Roelfsfema

Repas et collations : Rose Rincon

Délégué Police : Charles Giavarini

Arbitre officiel : Catarino Rui

Arbitre en formation : Antony Clauzet

Entraineur équipe 1 : Philippe Cazauran

Entraineur adjoint : Jonathan Vaast, Gabriel Giavarini

Responsable équipe 2 : Nicolas Boyer, Ros Guillaume, Jérome Abadie, Jérémy Nicoletti

Bénévoles : Mélanie Cecco, Scayla Jausserand, Gaetan Gautier, Luc Cecco, Jimmy Keller, Romain Cugno, Cédric Cecchin, Jacques Moncade

**Liste des licenciés :**

Adultes :

ABADIE Jérôme, ABADIE Mathias, ABADIE Quentin, ABDU ABOUD Mohamed, BAJON Gaëtan, BARCA Mahfud, BOYER Nicolas, BOYER Romain, BRUNET Corentin, CAZAURAN Nicolas, CECCHIN Cédric, CECCO Luc, COURTOIS Robin, CUGNO Romain, DASTUGUE Cyril, DASTUGUE Grégory, DASTUGUE Régis, DEFFO William, DEUS Ludovic, DI BERNARDO, KELLER Jimmy, DIARISSO Mahamadou, DUCROUX Paul, DUMONT Enzo, ESTEBENET Florent, GAUTIER Gaëtan, GOURDIN Pierre, KIEPFERLE Nicolas, L'HOPITEAU Brice, LABEDAN Ludovic, LABEDAN Nathan, LAURENT Guenael Charles, MAITRE CAPOBIANCO Lorenzo, MIALHE Matthieu, MULLER Quentin, NADAL François, NICOLETTI Jérémy, PLOMB David, POUMADE Alexandre, ROESLSFEMA Henrik, ROS Guillaume, VAAST Allan, VAAST Jonathan, ZANITONI Bernard, ZANITONI Florian.

Enfants :

BURGAYRAN Loan, CAZAURAN Sacha, CAVASIN Romain, DASTUGUE Lorys, DUPUY POULVET Arthur, FORNONI Jade, FORNONI Maël, MIROUZE Théo

L'école de Saramon fait partie de l'Ecole de Foot Sud Gascogne avec Lombez, L'Isle en Dodon, Laymont et Monblanc.

**Calendrier des matchs à domicile à venir**

| | | |
|---|---|---|
| **14 janvier :** | **18h : Ess 2 - Ségoufielle 2** | **20h : Ess 1 - Ségoufielle 1** |
| **4 février :** | **18h : Ess 2 - Saint Sauvy 1** | **20h : Ess1 - Pauilhac St R 1** |
| **11 mars :** | **18h : Ess 2 - Aubiet U.S 3** | **20h : Ess1 - Pujaudran As 1** |
| **1er avril :** | **18h : Ess 2 - Sud Astarac 2010 2** | **20h : Ess1 - US Simorraine 1** |
| **22 avril :** | **18h : Ess 2 - Laymont 1** | **20h : Ess1 - Sarrant 1** |
| **18 mai :** | **13h : Ess 2 - Pessoulens 1** | **15h : Ess1 - Aubiet U.S. 2** |

**Contact :**

**Pour tout renseignement, contacter René Dastugue au 07.89.04.52.40 ou par mail : dastugue.rene@orange.fr**

# FOYER RURAL

Avec plus de 140 adhérents, le Foyer Rural rattaché à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux du Gers, propose de nombreuses activités dans plusieurs domaines :

**Sportif** : Gymnastique tonique, stretching postural*, randonnées (une par mois et des randonnées à thème : Citrouille, Galette), jeux de Quilles gasconnes. La section Ping Pong a cessé depuis le mois d'avril 2022 faute d'un nombre suffisant de participants.

La section Quilles n'a pas fonctionné régulièrement au cours de l'année passée par manque de participants. Cependant, les responsables ont contribué à l'organisation du concours de Quilles qui a lieu traditionnellement le lundi de la fête de la Saint Victor à Saramon.

Une soirée Quilles ouverte au public le vendredi 12 août a permis de rassembler une vingtaine de joueurs autour des quilles et ensuite autour du verre de l'amitié.

**Artistique** : atelier Chant-chorale qui répète tous les lundis et qui a organisé deux stages ; Broderie et loisirs créatifs ; Couture et tricot.

**Culturel** : Atelier de langue gasconne, scrabble, le projet de création d'une section Echecs est en cours.

Des manifestations ou actions ponctuelles sont également organisées : chansons, concert, conférences, théâtre, bal…

Le **Téléthon**, réalisé en partenariat avec d'autres associations telles que la société Philharmonique et les Sapeurs-pompiers ainsi que la contribution financière des autres associations ont permis de récolter 2000 euros en 2021.

En outre, le Foyer Rural est ouvert à d'autres centres d'intérêt : il participe à des actions telles que le **goûter des enfants** qui jouent du tambour pour la fête, en collaboration avec le Comité des Fêtes ; il a invité Eric Sage, membre de l'Association Pétanque, en mars 2022 pour nous donner des informations sur la **Généalogie**.

En plus de ses neuf sections, le Foyer Rural a créé depuis novembre 2021, une section **Rucher Pédagogique**.

Le Foyer Rural est à l'écoute des saramonaises et des saramonais et souhaite œuvrer avec les autres associations pour maintenir une certaine cohésion au sein de la commune.

Il développe ses actions dans un esprit d'ouverture, de détente et de convivialité.

Bienvenu(e)s au Foyer Rural de Saramon.

Contact : Régine Chartier : regine.chartier0822@orange.fr - 07 87 04 35 14

## Section RUCHER PEDAGOGIQUE

Des apiculteurs amateurs et motivés de Saramon et des alentours, ainsi que de nombreux bénévoles du Foyer se sont activés au cours de l'année 2022 pour faire vivre ce rucher pédagogique. Ce rucher, situé près du lac, implanté sur un terrain prêté par la Mairie a occupé un certain nombre d'entre nous (notamment Benoît Salers et Francis Chabrol, les auteurs du projet) depuis le lancement des travaux d'implantation le dimanche 16 janvier 2022.

Depuis cette date, nous avons passé un certain nombre de dimanches ou de samedis à aménager ce site : pose de la cabane, installation d'une barrière de houx, de grilles, pose de brande de bruyère sur les grilles, plantations autour des grilles.

Mais l'activité la plus importante qui justifie le titre de rucher pédagogique a eu lieu le lundi 21 mars : ce jour-là les enfants de toutes les classes de l'école de Saramon ont participé à la **plantation d'arbustes mellifères** autour du rucher sur une longueur de 160 mètres.

Qui dit plantation, dit **arrosage** : 6 séances d'arrosage ont été organisées, à chaque fois 5 ou 6 bénévoles ont répondu présent.

Le **1er mai**, une journée **découverte du Rucher** avec auberge espagnole en plein air a rassemblé une trentaine de participants, adultes et enfants.

Ensuite, le **4 juillet**, tous les **enfants de l'école** sauf les tout-petits, accompagnés de leurs maîtresses et aidés par les bénévoles du foyer pour s'équiper de combinaisons et de gants, ont pu bénéficier d'une visite du rucher effectuée par Anne Sintès, apicultrice professionnelle.

Le **jeudi 25 août**, ce sont 30 enfants du **Centre de Loisirs** qui ont pu participer à une séance **découverte du Rucher** ; ils étaient ravis, d'autant que certains d'entre eux sous la houlette de Morgan, avaient participé à la décoration des ruches (peinture) quelques mercredis après midi.

Enfin, le dimanche 11 septembre, les bénévoles ont extrait 25 litres de miel.

Les responsables au niveau régional, départemental et municipal ont bien pris la mesure de l'enjeu de cette activité destinée à sensibiliser petits et grands à la biodiversité et à favoriser la protection de l'environnement : les subventions accordées en témoignent ainsi que la participation financière d'associations et de particuliers et aussi l'aide apportée par des entreprises locales pour l'aménagement du site.

Des responsables départementaux sont venus faire la visite du Rucher, montrant ainsi l'importance qu'ils accordent à cette activité qui va rayonner au-delà de notre secteur.

Parmi les projets autour du Rucher Pédagogique, nous prévoyons l'inauguration officielle, la création de panneaux pédagogiques ainsi que des journées **découverte du Rucher** destinées aux enfants des écoles locales. Un pot de miel sera offert à chaque enfant de l'école de Saramon.

Contact : Benoît Salers

lesabeillesdesaramon@gmail.com

Tél : 06 08 87 11 86

# ASSOCIATIONS SARAMONAISES

**Amicale des Anciens Combattants : André Girard - 05.62.65.41.52**

**Amicale des Sapeurs Pompiers : Pascal Labergue - 05.62.67.69.42**

**Association des Parents d'Elèves : Joanna Mouret - 06.08.56.83.54**

**Ball-trap : Patrick Brana - 05.62.65.39.29**

**Boule Lyonnaise : Michel Faure et Marcel Escalas - 05.62.67.53.96**

**Combo Jazz : Daniel Florczak - 06.08.89.17.47**

**Comité des Fêtes : Marjorie Loraschi : 06.87.93.04.49**

**Entr'Amics : Arlette Augé - 05.62.65.41.78**

**Commerçants, Artisans et Professions Libérales :**

**Odile Salers - 05.62.65.44.69 et Cindy Le Bource - 07.86.81.51.93**

**Ecole de musique : Michel Dauriac - 05.62.65.47.98**

**Foyer Rural : Régine Chartier - 07.87.04.35.14**

**Gaule Saramonaise : Philippe Durante - 06.08.98.65.49**

**Les Musicales des Coteaux de Gimone : Jacques Serin - 06.74.96.81.09**

**Pétanque des deux clochers : Alexandre Rubio - 06.09.87.71.76**

**Les Rabbits (Football loisirs) : Anthony Favorel - 06.48.74.79.88**

**Société de Chasse Saint Hubert : Alain Pujos - 05.62.65.43.07**

**Société Philharmonique : Jean-Pierre Dauriac - 05.62.65.38.72**

**Sporting Club Saramonais : René Dastugue - 07.89.04.52.40**

## MANIFESTATIONS 2022-2023

**Retrouvez les dates des manifestations à venir sur Panneau Pocket, sur le site internet www.mairie-saramon.fr**

**Saramon Infos N°40. Décembre 2022. Directeur de publication : Eric Balducci. Conception : commission municipale.**

**Imprimerie : BCR Imprimeur Conseil - Gimont.**